



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »**

Art. 78 et 83 loi du 24/07/66

Art. 62 décret du 23/03/67

Je soussigné(e) Lucie PINTEAUX agissant en qualité de attaché commercial de l'espace clientèle Entreprises

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 1 000 € a été versée à un compte bloqué « Compte support capital n°23128648119»

Pour la société en formation S.A.S. A.I.

A l'agence de Espace des Grandes Entreprises.

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
HENRI ALEXANDRE	1 000 €

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à Mérignac

le 14/09/2023

Signature,



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine

Siège social
106 quai de Bacalan
33000 BORDEAUX

Contacter le service clients
106 quai de Bacalan – CS 41272 – 33076 BORDEAUX cedex
www.ca-aquitaine.fr

Siège Agen
4 rue Pierre Mendès France
CS 70080 – 47 555 Boé Cedex

Site Aire sur l'Adour
1017 route de Pau – CS 60169
40805 Aire sur l'Adour Cedex

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.

Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 491

434 651 246 RCS Bordeaux – N°TVA : FR 16 434 651 246